

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 42

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le bataillon 53 en réserve. L'ennemi supposé devait occuper l'autre côté de la rivière sur les hauteurs en avant du village de Courtion, avec ses postes avancés au moulin le *Gris* en aval, jusqu'au Bauderon et les Vaussines en amont.

Le bataillon 26 s'avança, la division de droite dans le bois de Châtel, celle de gauche par le chemin forestier à la lisière, la division de réserve devait suivre avec mission de protéger l'aile gauche du bataillon en cas de surprise.

Au sortir de la forêt, le bataillon prit position, les deux colonnes de division de la première ligne derrière des haies immenses, plus en avant; au bas du ravin les groupes de tirailleurs et la réserve défilant à la faveur d'un pli de terrain, plus en arrière.

Au signal : en avant ! tout s'élança pour atteindre la rivière par une pente où les hommes durent se cramponner de branche en branche. Plusieurs prirent involontairement un bain dans le canal et ce fut avec peine que les officiers purent faire reprendre le sérieux pour gravir la pente opposée. A la reprise, deux compagnies du 53^e furent envoyées sur les hauteurs pour figurer l'ennemi; ordre était donné de le débusquer, mais les difficultés du terrain obligèrent le 40^e de tourner la position pendant que le 26^e attaquait de front, ce qui en réalité aurait été très dangereux. — L'action se poursuivit jusque de l'autre côté du village de Courtion, où une pluie terrible mit fin au combat pour le reste du jour. Chaque bataillon sonna son refrain pour le ralliement et nous gagnâmes nos cantonnements par Donatyre jusqu'à Avenches.

Le 4 septembre, les dispositions furent différentes; deux brigades, la 11^e et la 12^e, devaient combattre contre la 10^e, sous les ordres du colonel Rilliet.

La cavalerie, entrée en ligne ce jour-là, donnait aux manœuvres un aspect charmant. A 7 1/2 heures précises, la brigade devait se trouver réunie entre Donatyre et Villarepos, avec la cavalerie et les ambulances. Le bataillon 53 devait occuper la droite et prendre position sur les hauteurs de Chalet-Marais. Le bataillon 40 à l'aile gauche et occupant la forêt pour parer à une attaque venant de Clavaleyres en se reliant au bataillon 26 par sa droite. Ce bataillon devait aller occuper la forêt de Unter-Holtz, mais l'ennemi attaquant de meilleure heure, nous ne pûmes atteindre la position indiquée et nous nous trouvions dans la vallée très étroite et encaissée entre deux grands bois, lorsque la fusillade commença à droite et à gauche. Nous comprîmes que la position était mauvaise. L'ordre fut donné d'occuper le bois sur la rive gauche, pendant que des patrouilles fouillaient les hauteurs de la rive droite dans le but de se mettre en communication avec nos ailes. Les feux ayant cessé assez précipitamment, on supposa que l'ennemi opérât un mouvement tournant.

Les chasseurs de gauche reçurent l'ordre de gravir les pentes de la forêt et d'aller occuper les hauteurs, puis d'envoyer des patrouilles pour découvrir la direction de l'ennemi. La patrouille de droite ne

tarda pas à signaler l'ennemi et le feu s'engagea. Pendant l'intervalle, le bataillon vint nous rejoindre et en quelques minutes toute la ligne fut aux prises; un feu terrible de mousqueterie annonçait une chaude affaire. Les bataillons 53 et 40 vinrent se mêler à l'action, ce qui rendit le feu encore plus formidable. Enfin, après bien des efforts, l'ennemi fut refoulé et battit en retraite dans des positions assez avantageuses, où se cachèrent des tirailleurs. Le feu cessa peu à peu; tout semblait terminé, lorsque deux petits postes que les chasseurs avaient placés dans le ravin de la Bessire, signalèrent l'ennemi qui marchait sans bruit et cherchait à nous tourner. Un léger changement de front fut immédiatement fait, et avec le concours des chasseurs de droite, il fut reçu sur la crête par un feu nourri qui le contraignit à redescendre. Ce ne fut que par l'intervention d'un adjudant de division que la poursuite et le feu cessèrent.

A ce moment l'assemblée sonna dans toutes les brigades et bataillons, et la journée fut terminée. Chaque bataillon regagna ses cantonnements, le 26^e suivit le chemin par Courlevon et Clavaleyres, Faoug et Avenches. (A suivre.)

Nous recevons la lettre suivante, qui paraît s'adresser plus particulièrement à notre collaborateur, M. L. Croisier. Comme il est mis en demeure de répondre et de soutenir la cause du plus beau des sexes, nous ne doutons pas qu'il ne prenne à cœur une si noble tâche et ne s'en tire à merveille.

Monsieur,

Pardonnez si je viens emprunter vos initiales (quoique je sache fort bien votre nom, ayant habité Morges de longues années) pour vous prier d'un service.

Vous écrivez facilement, vous écrivez fort bien, vos articles sont les bienvenus dans le *Conteur*, je voudrais donc vous prier de prendre en mains la cause des femmes, et de les défendre, puisqu'une femme ne peut le faire elle-même.

J'ouvre la *Gazette*, samedi soir, qu'y trouvé-je? Quelques piquantes lignes contre les femmes, leur babil, leur insensibilité, leur légèreté.

Aujourd'hui j'ouvre le *Conteur*, et je lis après l'article L. C. : *Un mot sur la nostalgie*, où l'on parle encore du babil des femmes.

En somme, Monsieur, causons-nous plus que vous? Non, cela je l'affirme; hier soir, par exemple, je vis de mes yeux, et j'entendis de mes oreilles, deux ou trois messieurs causer pendant 1 heure 27 minutes, à la même place, et cela sur des choses insignifiantes, pour ne pas dire plus.

Je connais bon nombre de messieurs qui par leur babil se font attendre pour le dîner les 365 jours de l'année; j'en connais d'autres qui restent à causer dans les cafés jusqu'à minuit, quoique la police doive faire fermer les dits cafés à 11 heures.

J'en connais un particulièrement qui ne dit pas un mot à la maison, et qui, une fois dehors, est un vrai moulin à paroles.

Entendez les hommes discuter la question vigne et vin, vin et vigne; miséricorde!

S'ils se mettent au chapitre des cancans, ils sont plus sots et plus méchants que nous; et j'ai mille fois remarqué que les *on dit* sont plus souvent dans leur bouche que dans la nôtre.

Je vous fais donc, Monsieur, le champion des Dames; tâchez un jour ou l'autre d'écrire ou de rimer quelque chose d'agréable à leur sujet.... en fait de rime, une petite faute de français aurait donné un pied de plus à la dernière ligne de vos rimes, soit :

Qui vont voir périr *une lièvre*!

C'est bête ce que je dis là, je vous entends déjà; mais que voulez-vous qu'une femme écrive de bien, ou fasse de bien!

Oh! nous avons du cœur! Oh! nous avons une âme,

Et l'on nous dit à chaque instant

Que voulez-vous? Vous n'êtes qu'une femme!

Eh bien, oui! Nous ne sommes que des femmes, mais nous avons du cœur, un cœur sensible et charitable...

Et je m'arrête, vous saluant, M. L. C., bien cordialement.

(*Une vieille femme.*)

L'histoire de la poste aux lettres.

Il a été communiqué dernièrement à l'Académie des sciences morales et politiques, de Paris, un volume de M. de Rothschild contenant des recherches très curieuses sur l'origine et l'histoire de la poste. L'auteur marque les débuts, suit les vicissitudes et les transformations de l'institution depuis Tertès, qui avait établi un service de courriers entre le Bosphore et Suse, depuis Auguste qui donna une véritable importance au *cursus publicus*, mit à contribution pour ce service les habitants des provinces et les condamna à des corvées considérables, jusqu'au moyen-âge qui nous montre dans les formules de Marculle et certains passages du Capitulaire de Charlemagne, des traces non-équivoques de la persistance de la poste romaine. Du dixième au onzième siècle, ces traces disparaissent. La poste, que l'on retrouve un peu plus tard organisée par l'Université de Paris, est une chose vraiment nouvelle: elle consistait en un service de messagers qui entretenaient des relations suivies entre les écoliers et leurs familles. L'Université resta en possession de ce privilège jusqu'en 1789.

Le roi Louis XI, par une ordonnance de 1464, créa pour le service de l'Etat un système régulier de courriers qui ne pouvaient, *sous peine de mort*, transporter les dépêches des particuliers. En 1576, une autre ordonnance mit les relais de la poste royale à la disposition des particuliers dans des cas prévus, à des conditions déterminées. En 1597, en 1602, de nouvelles ordonnances élargirent les facilités accordées aux particuliers. En 1727, Dar-temas fut autorisé à établir un service de courriers sur tous les points du pays.

La ferme des postes rapportait un million, ce qui

paraissait un fort beau denier. Un siècle après, cette ferme rapportait huit millions; aujourd'hui, déduction faite des dépenses, elle fournit à la France un revenu de vingt-sept millions.

La seconde partie de l'ouvrage est relative à l'organisation actuelle de la poste. L'auteur y raconte l'histoire de la famille de Thurn et Taxis, d'origine italienne, qui eut d'abord le monopole du transport des marchandises échangées entre l'Allemagne en Italie par le Tyrol, et obtint, au quinzième siècle, de l'empereur Maximilien que le privilège postal, jusque-là réservé exclusivement à l'empereur, fût changé pour elle en un fief dont elle garda l'exploitation jusqu'en 1806.

Après les événements qui, au début de ce siècle, remplacèrent l'ancien empire par la Confédération du Rhin, le fief de la famille de Thurn et Taxis ne fut pas reconnu. Mais au congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, l'ancien privilège fut rétabli dans la Confédération germanique. Depuis, les grands Etats se sont rendus peu à peu indépendants de ce reste de féodalité. Aujourd'hui, si le monopole de la famille de Thurn et Taxis subsiste encore, ce n'est plus que dans quelques villes ou localités d'outre-Rhin.

Tous les journaux nous ont appris que M. Lacaze, peintre à Lausanne, a fait don au musée historique de Fribourg, de l'arbalète de l'infortuné Michel, dernier comte de Gruyère. Nous ne savons comment cette relique, qui date du XVI^e siècle, est parvenue en mains de M. Lacaze, mais nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur donner quelques détails sur son premier possesseur.

Michel, dernier comte de *Gruyère*, fut un des plus beaux, des plus braves et des plus infortunés seigneurs de son siècle; ses malheurs et son inconduite le ruinèrent entièrement. Quinze ans après avoir reçu de son père le plus superbe héritage, il se vit réduit en 1855, à abandonner ses vastes domaines aux deux cantons de *Berne* et de *Fribourg*, en paiement des sommes qu'ils lui avaient avancées. Sa levée de cinq mille hommes pour la *France*, qui ne lui en rendit jamais les frais, son excessive générosité soit envers les étrangers, soit envers ses sujets, ses intrigues amoureuses dans son comté, à *Paris*, en *Bourgogne*, ne contribuèrent pas peu à le réduire à l'état de pauvreté dans lequel il mourut en 1570, au château de *Thalhome en Bourgogne*, n'ayant heureusement laissé aucun enfant de *Madelaine de Miolan*, sa femme. Son souvenir est encore cher aux peuples du pays de *Gruyère*; on y raconte plusieurs anecdotes curieuses dont les unes font honneur à la bonté de son cœur et dont les autres attestent qu'il portait dans ses galanteries l'esprit des anciens chevaliers...

Nous avons reçu d'Yverdon une lettre qui, nous devons l'avouer, a peu de valeur comme réponse à l'article intitulé: *La course au lièvre*. Jamais l'esprit qu'on a eu l'intention d'y mettre ne nous parut plus mal placé. Cette pièce ne sera, du reste, pu-